Image not found or type unknown

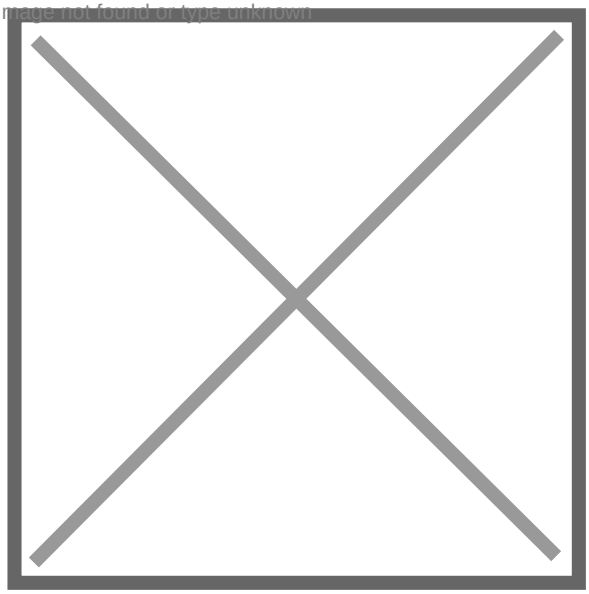

Fraude prélèvement abusif cb sur internet

Par **ISEL**, le **17/04/2012** à **14:24**

Bonjour,

j'ai passé commande Sé X pour traduction en ligne pour la somme de 200 €, hors, à ma grande stupeur, cette société a fait des prélèvements à deux reprises pour un montant de 1.342.19 €. Je leur avais communiqué le numéro de ma carte bancaire site sécurisée.

Comment dois-je m'y prendre pour me faire rembourser par cette société. J'ai déjà porté plainte auprès du commissariat de ma ville et fait opposition à ma banque. Quelle est la suite ?

Merci de vos lumières.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés